

**Michel Bassand**

LA  
MÉTROPOLISATION  
DE LA SUISSE

COLLECTION  
**Le  
savoir  
suisse**

Presses polytechniques et universitaires romandes

# 1

## LA SUISSE EST-ELLE EN VOIE DE MÉTROPOLISATION ?

### LA FIN DES VILLES

La Suisse se métropolise-elle ? Ou la métropolisation ne serait-elle qu'un simple projet ? Ou une vue de l'esprit ? En fait, qu'entend-on par métropolisation ? En quoi cette mutation diffère-t-elle de l'urbanisation ? De Genève à Zurich on débat ces questions entre les professionnels de l'espace et certains acteurs politiques. Le grand public n'est guère entré dans ces controverses. Il n'en a pas été informé systématiquement et sérieusement. Nous sommes face à une réalité qui saute aux yeux mais qui n'est pas facile à cerner.

Pour d'aucuns, dont nous sommes, il n'y a pas de doute. Le processus de métropolisation est en cours. La Suisse est constituée dorénavant d'un réseau d'agglomérations urbaines plus ou moins grandes, regroupant environ cinq millions d'habitants – c'est précisément ce que certains appellent la métropole suisse (Association métropole suisse, 2002).

Pour d'autres, il ne s'agit là que de chimères. Le territoire helvétique est depuis longtemps quadrillé par des villes, qui changent certes, et ils parlent alors d'urbanisation, rien de plus. Pour eux les termes de métropole et de métropolisation n'ont pas de place dans la Suisse contemporaine.

Que se cache-t-il au cœur de ce débat ? Est-ce une question de définitions, celles-ci déterminant une manière ou une autre d'analyser la réalité ? Serions-nous là en pleine politique politicienne ? Ce débat serait-il sous-tendu par une idéologie ? Des questions de valeurs seraient-elles en confrontation, par exemple la modernité et la tradition ? En fait, l'existence de ce débat

dépend des réponses plus ou moins explicites à ces diverses questions.

Le choc des idées s'observe bien en dehors des frontières de la Suisse. Les disciplines qui constituent la recherche urbaine, soit, dans le désordre, la géographie, l'économie, la science politique, l'ingénierie, l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, l'ethnologie, etc., analysent dans le monde entier, avec plus ou moins de vigueur, le problème de la métropolisation.

En 1994, dans un article fracassant, Françoise Choay, s'inspirant d'Henri Lefebvre (1968), proclamait expressément la mort de la ville et affirmait l'émergence d'une réalité nouvelle, qu'elle appelait « l'urbain », et qui la remplaçait. A partir des propos de ces deux experts, deux tendances se sont affirmées.

D'un côté, il y a ceux qui reconnaissent que la ville se transforme profondément et prétendent néanmoins qu'elle existe toujours, aussi gardent-ils le terme traditionnel qui la désigne et ils l'associent à divers qualificatifs, comme ville générique, ville étalée, ville panique, hyperville, ville éclatée, ville globale, troisième ville, ville en transition, ou autre. De l'autre côté, il y a ceux qui, plus ou moins d'accord avec Françoise Choay, utilisent le terme de « l'urbain », mais plus souvent en complément avec des synonymes comme agglomération urbaine, métropole, mégapole, mégalopole, métapole, etc. Le plus souvent ces expressions désignent une réalité urbaine spécifique, que nous définirons ci-dessous. Ces termes ne sont donc pas totalement synonymes.

Il n'est pas exagéré de dire que nous nous trouvons dans une jungle terminologique qui ne permet pas d'appréhender correctement les faits. Comment s'en sortir ?

De notre point de vue, on n'échappe pas à la formulation d'un ensemble de définitions simples et précises qui impliquent autant que possible toute la diversité du phénomène urbain contemporain. Lançons-nous.

Nous sommes dans une société nouvelle – la société de l'information – qui génère la métamorphose d'un réseau de villes (propre à la société industrielle) en un réseau d'agglomérations urbaines et de métropoles. Or dans ce nouveau réseau tout a changé radicalement, les villes elles-mêmes et ce qui les reliait.

La ville était constituée d'une commune. On avait vu s'y concentrer densément des activités et des populations. Les villes étaient alors reliées par des routes plus ou moins carrossables et surtout par le chemin de fer. L'environnement construit était compact et le tout s'est trouvé en continuelle croissance qui a généré une confusion considérable.

Dans les années 1960, un étalement urbain important redéploya les villes sur le territoire environnant. Elles sont ainsi devenues une réalité complètement nouvelle, métamorphosées en agglomérations urbaines dont certaines sont gigantesques, c'est-à-dire qu'elles avoisinent le million d'habitants. Ce sont les métropoles. Une mutation pareille s'observe dans le monde entier, pas en même temps, et avec de grandes variations de formes et de structures sociales. Ces agglomérations urbaines et ces métropoles, c'est ce que Françoise Choay appelle l'urbain.

Ces entités nouvelles sont toujours reliées par des routes et le chemin de fer, mais systématiquement des autoroutes sont venues s'y ajouter ainsi que des trains à grande vitesse et des réseaux de télécommunication. L'avion et ses très lourds équipements relient principalement les métropoles du monde. La construction de ce réseau nouveau, qui n'est de loin pas terminée, ni en Europe ni dans le reste du monde, voilà ce que nous appelons la métropolisation.

Ce réseau-là est complètement différent du réseau des villes, mais il n'empêche pas ces dernières de laisser des traces importantes dans les agglomérations et les métropoles. Pourtant il ne s'agit plus là que de traces. L'action des hommes vise principalement à aménager le réseau des agglomérations urbaines et des métropoles et non plus celui des villes et encore moins leur organisation interne, sauf quand cette dernière est considérée comme un élément du patrimoine. Ajoutons, car c'est important, que ce réseau métropolitain n'est plus simplement national, il est devenu mondial. L'analyse du phénomène est sans intérêt si on le limite à la Suisse et si on ne l'insère pas dans l'armature mondiale des agglomérations urbaines et des métropoles.

Ce bouleversement suscite beaucoup de résistance. Elle vient surtout de ceux qui sont enracinés dans une problématique

de ville et se trouvent déséparés par la situation nouvelle qui surgit. Tel est par exemple le cas des acteurs politiques locaux qui ont joué un rôle significatif dans une ville. Or actuellement cette ville n'existe plus. Ils font pourtant comme si rien n'avait changé, alors que les structures sociales, les institutions communales des villes, n'ont plus qu'une importance secondaire.

La recherche urbaine elle aussi change profondément. Au temps des villes, de nombreuses disciplines en sciences sociales, en architecture, en ingénierie, menaient leurs recherches et agissaient dans un isolement favorisé par l'éthique universitaire d'alors. C'était le règne de la « monodisciplinarité ». L'émergence du réseau des agglomérations urbaines et des métropoles exige que ces disciplines, alors indépendantes, entrent en interaction. S'impose dès lors l'interdisciplinarité, et certains, allant vite en besogne, parlent, sans définir le terme, de transdisciplinarité... Restons-en à l'interdisciplinarité. Elle est exigeante ; elle impose en effet à chaque discipline impliquée de fourbir des instruments d'échanges avec les autres champs de recherche et d'action concernés par l'urbain.

## CINQ THÈSES POUR UNE APPROCHE DE LA SOCIOLOGIE URBAINE

Comment la sociologie urbaine se présente-t-elle par rapport à ces exigences ? Présentons-en les principaux paramètres, puisque c'est en fonction de cette discipline que nous écrivons ce livre. Nous définissons, pour faire court, la sociologie urbaine en cinq thèses qui sont chacune une ouverture à l'interdisciplinarité.

### *Première thèse :*

#### *Société, changement social et phénomène urbain*

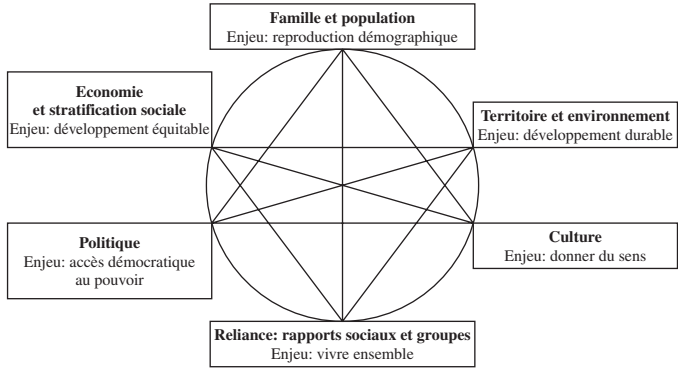
D'abord la sociologie urbaine prétend que le phénomène urbain doit être mis en relation avec deux concepts inséparables : « société » et « changement social ». En d'autres termes, le phé-

nomène urbain est incompréhensible sans la prise en compte rigoureuse de son contexte et de son histoire. Evidemment, il n'est pas question dans ce livre de remonter à l'Antiquité. Nous ne ferons qu'évoquer d'abord la cité médiévale et classique, puis la ville industrielle et enfin l'agglomération urbaine et la métropole, ces étapes correspondant respectivement à la société agraire, puis à la société industrielle et enfin à la société de l'information. Non seulement ces trois types de sociétés ont produit des phénomènes urbains spécifiques dans leur forme, mais ils ont façonné la structure et la culture de ces collectivités humaines. Dans la ville industrielle bat le cœur de la société industrielle, et dans les agglomérations urbaines et les métropoles se déploie intensément la société de l'information.

Faut-il esquisser une définition du concept de société ? Nous pensons que cette précision est utile.

Une société correspond à un défi, « vivre ensemble », que posent des individus hétérogènes localisés sur un même territoire, et cela grâce à diverses formes de solidarité. Ainsi les sociologues parlent de société locale, régionale, nationale, etc., et de plus en plus de société mondiale. La société implique donc des institutions, des organisations, des structures, des cultures permettant de vivre ensemble. Pour clarifier nous rangeons les composants d'une société en six champs au moins. Chacun d'entre eux comprend des acteurs, un enjeu majeur, des règles, des capitaux, etc. Ces six champs spécifiques impliquent que chaque individu participe à chacun d'eux. Pour éviter tout malentendu, définissons rapidement ces six champs (fig. p. 16). Leur dénomination n'a rien de définitif, et chacun peut être subdivisé en domaines qu'à dessein nous ne qualifions pas de sous-champs.

– *Le champ démographique.* Son enjeu est la reproduction de la population d'une société. Il comprend un ensemble de mouvements comme la natalité, la mortalité, les migrations, etc. Dans la société de l'information, cette reproduction se signale notamment par un vieillissement, des types de famille spécifiques, ainsi que des organisations et des acteurs sanitaires complexes (Renschler, 2004).



Structure sociale : systématique des champs.

– *Le champ de l'économie et des inégalités sociales.* Ici l'enjeu consiste à produire des richesses et à les répartir. Sans équité, cette répartition génère des inégalités sociales. Auparavant l'horizon de ce champ était local, régional, national, il devient de plus en plus mondial. Cette transition est très conflictuelle.

– *Le champ politique.* Il a pour enjeu la mise en place et le fonctionnement de la démocratie à tous les niveaux de l'appareil d'Etat. Un large débat s'est développé autour du terme de gouvernance, pointant un phénomène que nous considérons comme une menace pour la démocratie. Les acteurs sont ici les divers élus, les hauts fonctionnaires, les partis politiques, etc.

– *Le champ du territoire et de l'environnement.* La définition du territoire incombe à l'Etat et, à notre époque, l'enjeu de ce champ est le développement durable et l'organisation interne du territoire en termes de centres et de périphéries.

– *Le champ culturel.* Quel est le sens de l'intégration et de la participation pour les acteurs de la société de l'information et de la métropolisation? Le sens s'élabore dans une interaction hypercomplexe des membres d'une société. Dans ce vaste

échange interviennent notamment des systèmes de valeurs, de signes et de symboles. Ce champ culturel se subdivise en arts, en lettres, en science, en médias, etc. Nous y reviendrons dans le chapitre 6.

– *Le champ de la « reliance »*. Nous pourrions tout simplement parler de champ social, mais nous préférons le terme de reliance pour éviter des confusions. Ce terme implique les nombreux types de rapports sociaux, de liens et de connexions, parfois conflictuels, entre les membres d'une société. Comment vivre ensemble et comment entretenir la solidarité entre les membres d'une société ? Tel est l'enjeu de ce champ, plus spécifiquement sociologique.

La cité, la ville industrielle, l'agglomération urbaine et la métropole sont des sociétés locales englobées dans des sociétés globales, successivement agraire, industrielle et aujourd'hui informationnelle. Ces trois types de sociétés non seulement déterminent les collectivités urbaines, mais façonnent littéralement leur forme, leur structure interne et leur fonctionnement.

### *Deuxième thèse : Morphologie, pratiques et représentations*

La sociologie urbaine affirme que ces trois types de collectivités urbaines se révèlent en profondeur par trois paliers. Nous distinguons un premier palier en surface, la morphologie, ce que chaque citoyen peut voir assez aisément, alors que le deuxième et le troisième, plus enfouis, sont d'une part les pratiques sociales et de l'autre les représentations collectives. Leur compréhension implique des techniques d'observation sophistiquées.

Abordons la réalité urbaine par le palier qui est le plus concret : la morphologie. Elle comprend l'environnement construit et naturel, les techniques, la population. Précisons que si ce domaine est aisément observable, il n'en est pas moins complexe.

Le deuxième palier est celui des pratiques sociales ou des comportements. Ils n'échappent pas à l'attention, sauf dans certaines circonstances où les citoyens s'efforcent de dissimuler leurs pratiques, et pour les analyser certains subterfuges sont

indispensables. Considérons le fait de se rendre dans un local de vote un jour d'élection et d'inscrire le nom d'un candidat sur un bulletin de vote. Ce sont là deux pratiques sociales. La première est observable par n'importe qui, alors que la seconde est méticuleusement cachée par le citoyen, grâce d'ailleurs à un dispositif élaboré pour chaque scrutin. Pour connaître le contenu du vote du citoyen, on doit recourir à des investigations de type particulier comme l'interview. Nous pourrions multiplier les exemples. Ces pratiques sociales sont déterminées par toutes sortes de facteurs culturels, politiques, etc. Insistons maintenant sur le fait que la réalité urbaine n'est pas faite seulement de morphologie, mais aussi de pratiques diverses et plus ou moins évidentes. Elles sont aussi significatives du phénomène urbain que la morphologie, mais révèlent un palier d'une autre nature.

Mais ce n'est pas tout. Il existe un troisième palier, qui n'est pas directement observable. Nous sommes ici au niveau des représentations collectives. Une représentation est un système d'idées, de signes et symboles, de valeurs, d'images, qui peut prendre la forme d'objets très concrets tels que des films, des tableaux, des livres, etc. Souvent la représentation reste parfaitement invisible comme l'est une pensée, ou une théorie politique, scientifique, théologique ou philosophique. Formulées ou non, les représentations sont d'une importance considérable. Bien entendu elles ne sont pas l'œuvre seulement de penseurs, de chercheurs, d'artistes, mais chaque citoyen élabore les siennes, individuellement. Néanmoins il est partenaire de l'élaboration de représentations collectives, avec interpénétration de l'individuel et du collectif. Ainsi chaque citoyen construit des représentations sur la réalité urbaine dans laquelle il se meut, sur la vie sociale urbaine où il est intégré, et tous ces systèmes d'idées, de valeurs, de signes conditionnent la morphologie et les pratiques, c'est-à-dire la dynamique urbaine dans son ensemble.

Ainsi la réalité urbaine est nécessairement faite de ces trois degrés de profondeur ; les trois paliers sont capitaux mais aucun n'est plus important que les deux autres. Ils sont imbriqués. Ils s'influencent de la morphologie aux pratiques et aux représentations, et en sens inverse. La sociologie défend l'idée qu'il est

indispensable, pour rendre compte de la réalité urbaine, de la situer sur ces trois paliers et elle ne privilégie aucun d'eux.

*Troisième thèse : Les acteurs et la structure du pouvoir*

Les deux premières thèses en impliquent une troisième, qui est néanmoins très autonome. La sociologie urbaine prétend que les transformations et le fonctionnement de son domaine d'études résultent d'un jeu d'acteurs. Nous entendons par « acteur » un individu qui se distingue par trois paramètres au moins : d'abord il occupe des positions dans la société (catégories socioprofessionnelles abrégées en CSP, âge, genre, etc.). Ensuite il a une identité. Enfin, il met en œuvre des projets grâce au pouvoir qu'il exerce à l'égard d'autres acteurs. Les acteurs d'une société sont hiérarchisés selon divers critères, tels que le pouvoir, précisément, et l'influence. C'est dire que les acteurs sont très inégaux.

Ajoutons qu'un acteur peut être collectif, par exemple une famille, une entreprise multinationale. Les pratiques sociales et les représentations collectives, évoquées dans la deuxième thèse, sont élaborées par des acteurs qui sont différemment positionnés dans la société et constituent des paramètres importants.

Les collectivités urbaines que sont les cités, les villes et les métropoles grouillent d'acteurs. Ils sont la courroie de transmission par laquelle la société intervient sur la forme, la structure sociale et le fonctionnement urbains. Ce jeu d'acteurs varie profondément selon que l'on se trouve dans une cité, une ville ou une métropole. Nous nous contenterons de préciser ici le système des acteurs métropolitains. Nous en distinguons quatre : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens. Voyons de plus près ces quatre catégories.

Les acteurs économiques sont les individus qui dirigent des entreprises de toutes natures, les travailleurs salariés, les propriétaires fonciers urbains, les experts, économistes, etc.

Les acteurs politiques regroupent les élus des institutions urbaines, mais aussi les élus politiques régionaux, nationaux, les hauts fonctionnaires d'administrations publiques, les leaders de

partis politiques, et autres figures dont le champ d'action est le phénomène urbain.

Les professionnels de l'espace urbain sont notamment les architectes, les urbanistes, les ingénieurs auxquels sont associés des scientifiques appartenant à des disciplines aussi diverses que la géographie, l'hydrologie, l'écologie, la science des matériaux, la physique, la sociologie, etc. Ces professionnels et scientifiques sont les auteurs de théories sur l'urbain qu'ils mettent en pratique avec plus ou moins de rigueur ; à ce titre ils sont le bras droit des acteurs économiques et politiques ; ils construisent le cadre dont ces deux groupes ont besoin, mais ils sont distincts d'eux. Les professionnels de l'espace urbain sont donc les praticiens ou les idéologues des acteurs économiques et politiques. Cette affirmation implique de nombreuses et importantes nuances que nous ferons par la suite.

Souvent, pour les spécialistes du phénomène urbain, la liste des acteurs urbains s'arrête là, mais pas pour les sociologues qui, comme nous l'avons mentionné, ajoutent un quatrième acteur : les habitants-usagers-citoyens. Cet acteur a trois têtes, car dans la majeure partie des cas, être habitant, usager et citoyen s'articule, les trois sont distinctes mais indissociables. Les *habitants* s'approprient l'urbain, dans le particulier et dans le global, dans le micro et dans le macro, socio-spatialement, et de ce fait s'y identifient. Les *usagers* utilisent les équipements et les services organisés dans ces espaces. Les *citoyens* enfin exercent un contrôle politique de la gestion de ces espaces par le biais du vote. Ils ont des droits et des devoirs à l'égard de l'urbain.

S'approprier et s'identifier à l'espace, utiliser les équipements et services insérés dans l'espace, participer et contrôler politiquement sont des processus très proches, mais qu'il faut éviter de confondre. Par ailleurs, les habitants-usagers-citoyens se différencient entre eux en termes de genre, de culture, d'âge et de catégories socioprofessionnelles. Ils peuvent rester isolés ou au contraire s'organiser en mouvements, groupes et réseaux de différents types.

Bref, l'urbain contemporain dépend de ces quatre acteurs, ils sont la clé de la compréhension et de l'explication des transformations et du fonctionnement urbains.

*Quatrième thèse : L'échelle urbaine*

La quatrième thèse de la sociologie urbaine met en relief le fait que le phénomène étudié est profondément structuré par des échelons sociaux et spatiaux hiérarchisés. On parle de « l'échelle urbaine », en la présentant en deux types. D'abord la réalité urbaine existe tant microsociologiquement que macrosociologiquement. Le « micro » indique évidemment ce qui est petit mais surtout ce qui est « astructurel », avec un « a » privatif. De quoi s'agit-il ? La réalité astructurelle concerne des formes de sociabilité directe, voire accidentelle ou aléatoire, telles les relations avec autrui plus ou moins conflictuelles ou les multiples formes de conscience collective. Alors que le macrosociologique concerne certes ce qui est grand, mais surtout ce qui est structuré, comme les groupes, les organisations, les différentes formes de phénomènes urbains, les institutions, les mouvements sociaux, etc. La sociologie insiste sur le fait que le micro et le macro ne sont compréhensibles que considérés dans leurs rapports réciproques. Ils n'existent pas séparément.

Pourtant la sociologie urbaine est souvent tentée de les analyser isolément. Par exemple elle rend compte de la sociabilité de voisinage. Elle la considère en elle-même ou elle décrit les organisations sociales de quartier séparément, alors que c'est seulement dans leurs rapports de réciprocité ou dans leurs conflits que l'une et les autres ont leur plein sens.

Cette dialectique micro-macro renvoie à l'idée, légèrement différente, que la réalité urbaine est structurée par une échelle sociospatiale qui implique des échelons, des plus petits aux plus grands. Ainsi de nos jours le phénomène urbain est hiérarchisé en des entités telles que le ménage et son logement, le voisinage, le quartier, la commune, l'agglomération urbaine, la métropole, les espaces publics, les immeubles de types divers, maisons, immeubles locatifs, entreprises, organisations publiques et privées.

Toutes ces entités spatiales, avec leurs acteurs qui varient en nombre et en comportement, selon le genre, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la culture, évoluent sous la gestion d'institutions politiques ou économiques. Ces dernières ont aussi leurs

spécificités spatiales. Chaque entité a sa superficie, son relief, sa dynamique particulière. En d'autres termes, le phénomène urbain n'est pas homogène mais comprend une énorme diversité de phénomènes constituant une échelle et offrant les éléments de la structuration urbaine. Bien sûr ces échelons sont reliés entre eux.

*Cinquième thèse: Le privé et le public*

Cette cinquième thèse met l'accent sur l'existence d'une opposition entre la sphère privée et la sphère publique, qui elles aussi structurent la dynamique urbaine. La première permet l'intimité de l'acteur individuel et des membres de son groupe domestique. On gère en toute indépendance son espace privé. Certes, le sens de ce qui est privé peut varier sensiblement selon la position de la personne dans la structure sociale.

Inversement, la sphère publique permet la rencontre de toutes les diversités des citoyens. Elle offre la base de la cohésion. La sphère privée exclut cette rencontre, la sphère publique fait tout pour la faciliter et obéit à des règles souvent politiques, et, partant, radicalement différentes. Ici encore la position de l'acteur dans la société oriente différemment ses pratiques dans cette sphère publique.

*De ces cinq thèses naissent les questions*

Ces cinq thèses n'épuisent pas la complexité du phénomène urbain, mais elles rendent incontournable une série de questions sur la métropolisation de la Suisse. Par exemple, cette transformation de l'organisation territoriale est-elle bien déterminée par l'émergence de la société de l'information ? Les agglomérations urbaines et les métropoles de la Suisse fonctionnent-elles bien selon les paramètres de cette société nouvelle ?

Dans les agglomérations helvétiques, les paliers en profondeur ont-ils une spécificité ? Qui sont les véritables acteurs de la métropolisation ? Sont-ils hiérarchisés en terme de structure du pouvoir ? Les agglomérations urbaines et les métropoles ont-elles, en Suisse, une échelle sociale et spatiale typique ? D'aucuns craignent la privatisation des espaces publics. Est-ce vraiment là une menace ?